

Budget 2009 de l'enseignement supérieur et de la recherche

C'est **1.8 milliards d'euros en plus** que le gouvernement Français va allouer en 2009, 2010 et 2011 au **budget de l'enseignement supérieur et à la Recherche**.

Cette augmentation des moyens budgétaires permettront de renforcer l'attractivité des carrières dans l'enseignement supérieur et de la recherche, elle permettra aussi la réussite des étudiants par le renforcement du plan réussir en licence, des moyens dédiés à la vie étudiante et de la priorité au logement étudiant en réhabilitant à terme (2009) plus de 6500 chambres

Cette augmentation budgétaire ambitionne de créer l'environnement favorable à l'émergence d'établissements d'enseignement supérieur autonomes et puissants ainsi qu'à la construction et la rénovation des bâtiments des campus.

Elle permettra aussi de donner un nouveau souffle à la recherche privée, par le triplement du crédit d'impôt recherche (CIR) qui aura un effet anti-délocalisation et attractif pour les investisseurs.

Cette augmentation accompagnera la recherche publique vers une stratégie d'excellence en finançant l'augmentation des moyens dédiés à leurs personnels, et en leur permettant d'avoir les moyens de réaliser leur réforme et de valoriser leur performance.